

13^E CONCOURS NATIONAL D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

Quatre projets de la filière régionale "biologie santé nutrition" distingués

► Bonaventure DJAMIE

Même si le nombre de lauréats 2011 a baissé quasiment de moitié par rapport à l'an dernier, le Nord-Pas-de-Calais reste la 5^e région de France à ce concours dans le secteur "pharmacies, sciences du vivant et biotechnologies".

Trois projets (Vebiomat, pharmaRedux, Nanoparticules) dans la catégorie "émergence" et une société (Ethilog) dans la catégorie "création développement"... Relatif bon cru pour la filière régionale "biologie santé nutrition" au 13^e concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes.

Porté par une équipe de chercheurs de l'université d'Artois, le projet **Vebiomat** a pour objectif la production et la commercialisation de biomatériaux entrant dans la fabrication de dispositifs médicaux (composés injectables, pièces usinables, etc.). Le projet **pharmaRedux** est mené par deux chercheurs du laboratoire dirigé par le Pr Benoît Deprez à la Faculté de pharmacie de l'université Lille 2. Il vise à réduire les

risques d'échecs lors de développement de nouvelles molécules. Une thérapie pour traiter certaines maladies génétiques est actuellement en cours de réalisation dans le cadre de ce même projet **pharmaRedux**. Quant au projet **Nanoparticules**, autour duquel collaborent deux chercheurs de l'université Lille 2, il étudie les interactions des **nanoparticules** avec les cellules à des fins d'imagerie médicale, de diagnostic et de régulation de l'expression des gènes.

Déjà distinguée l'an dernier dans la catégorie "émergence", **Ethilog**, seule lauréate en "création développement" cette année, est une TPE qui a mis au point des solutions actuellement sur le marché, destinées à gérer le circuit du médicament dans les établissements de soins.

L'effectif en lauréats de la filière

régionale "biologie santé nutrition" au concours national est passé de sept l'an dernier à quatre en 2011. A Eurasanté, le bio-incubateur lillois où tous ces projets sont accompagnés, on indique toutefois que le Nord-Pas-de-Calais conserve son clas-

sement de 5^e région de France pour le nombre de lauréats. Les autres projets régionaux de domaines autres que la santé distingués à ce même concours sont accompagnés par l'incubateur Miti (cf. *La Gazette* n°8360 du 16 juillet 2011). ■

La Gazette NPDC N° 8364
du 30/07 au 05/08/2011